

Réunion du 9 janvier 2023

Sanction : Relaxe. *Fonction* : Officiel responsable. Championnat : 1DTF. Club du fautif : Club B.

Sanction : Relaxe. *Fonction* : Joueur. Championnat : PNM. Club du fautif : Club A.

Sanction : 1 date de suspension avec sursis. *Période probatoire* : 12 mois. *Item A1. Fonction* : Officiel responsable. Championnat : U15M Promotion. Club du fautif : Club B. Moment : Pendant match. Motif : Pendant le match, contestations répétées envers les arbitres.

Sanction : 2 dates de suspension dont 1 avec sursis. *Période probatoire* : 6 mois. *Item A2. Fonction* : Licencié du public. Championnat : PNM. Club du fautif : Club A. Moment : Pendant match. Motif : Atteinte à la considération d'un arbitre de la rencontre.

Sanction : 3 dates de suspension dont 2 avec sursis. *Période probatoire* : 6 mois. *Item A2. Fonction* : Officiel responsable. Championnat : U18F Excellence. Club du fautif : Club B. Moment : Après le match. Motif : Atteinte à la considération du chronométreur de la rencontre.

Sanction : 4 dates d'huis-clos dont 3 avec sursis. *Période probatoire* : 12 mois. *Item D2. Fonction* : Club pour son public. Championnat : 1DTF. Club fautif : Club A. Moment : Pendant match. Motif : Pénétration non autorisée d'une personne du public sur l'aire de jeu (en 1^{re} récidive).